

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 décembre 2020 A 18h00

Présents : M.M. L. Dizengremel, C. Bladou-Grenier, G. Campergue, J-P Guiral, S. Patrolin, J-M.Jardin M. Lafage, A.Imbert, G.Colmé, A.Rigal, J.Boldron, M-C Jordanet, S. Pelou, H. Marroufin.
Procuration : V.Peleman
Excusé : V.Peleman

Monsieur DIZENGREMEL a ouvert la séance à 18 h, lecture a été faite du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2020. Aucune remarque n'a été exprimée.

Délibération n° 2020/47 – Validation de l'appel d'offre pour l'opération d'aménagement d'espace public aux abords de la salle polyvalente

Suite à la réhabilitation de la salle polyvalente, la commune a souhaité engager l'aménagement des espaces publics de ses abords ainsi que celui des rues adjacentes. Cette opération a pour attendus :

- de mener une réflexion d'ensemble sur un périmètre large en prenant en compte les usages du site : le stationnement, les sens de circulation, les liaisons piétonnes actuelles, la gestion des flux dans les carrefours, le positionnement des plates-formes conteneurs collectifs et individuels, l'emplacement des arrêts de bus....
- et de définir, sur un périmètre plus resserré, les principes d'aménagement et de les mettre en œuvre par tranche opérationnelle.

Sur proposition du maire et après vote et délibération, le conseil municipal a décidé :

- de valider le programme de l'opération, le découpage opérationnel ainsi que l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux soit 1 235 000 € HT,
- de proposer le lancement de la consultation concepteur pour le recrutement d'un maître d'œuvre avec l'aide du SDAIL,
- d'autoriser le maire à signer tout acte et document nécessaire à la mise en œuvre de cette consultation.

Délibération n°2020/48 – demande de subvention pour la rénovation d'un local du jardin d'enfants

Monsieur le maire a proposé de solliciter une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021 et pour la Région au titre du Fonds d'Intervention Régionale (FRI) sur l'opération citée en objet. Les travaux consistent à isoler le toit et les murs, à la mise aux normes de l'électricité et à carreler le sol. Cet espace sera utilisé comme local de rangement. Le coût de l'opération est estimé à hauteur de 15 925 € HT. Le plan de financement projeté est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Travaux	15 925 €	DETR 30 %	4 778 €
		FRI 30 %	4 778 €
		Autofinancement 40 %	6 369 €

Le conseil municipal après avoir délibéré a décidé de solliciter :

- l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021,
- la Région au titre du Fonds d'Intervention Régionale (FRI),
- et a approuvé le plan de financement défini ci-dessus.

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil

Le Maire,
L. DIZENGREMEL